

FAITS SAILLANTS STATISTIQUES OFFICIELLES RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE

décembre 2014

Données pour le mois de décembre 2014 :

► En décembre 2014, on dénombre 6 005 événements, 5 964 naissances et 41 adoptions, pour lesquels des prestations au Régime québécois d'assurance parentale ont été versées.

► En décembre 2014, on dénombre 8 250 nouveaux prestataires ce qui représente une baisse de 2 545 prestataires (▼23,6%) par rapport à l'année précédente¹.

	décembre 2013	décembre 2014	Variation annuelle ¹	
			N	%
Régime de base	7 842	6 024	(1 818)	▼ -23,2%
Régime particulier	2 953	2 226	(727)	▼ -24,6%
Total	10 795	8 250	(2 545)	▼ -23,6%

► En décembre 2014, les 8 250 nouveaux prestataires admis, se répartissent comme suit :

- 4 340 (52,6%) femmes
- 3 910 (47,4%) hommes

Cumulatif depuis le 1^{er} janvier 2014 :

► Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, l'ISQ estime à 87 700 le nombre de naissances au Québec, 76 600 de ces événements (87,3%)² ont généré des demandes de prestation au Régime québécois d'assurance parentale.

► Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, on compte 77 074 événements pour lesquels un parent a reçu une prestation au Régime québécois d'assurance parentale, presque la totalité soit, 76 600 (99,4%) sont des naissances.

	Comparaison des années 2013 et 2014 pour la période du 1er janvier au 31 décembre			
	2013	2014	Évènements	
			N	%
Naissances	76 706	76 600	(106)	▼ -0,1%
Adoption	435	474	39	▲ 9,0%
Total	77 141	77 074	(67)	▼ -0,1%

► Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, on compte 129 190 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale. De ce nombre 98 235 (76,0%) ont opté pour le régime de base, alors que 30 955 (24,0%) ont opté pour le régime particulier.

► Ces 129 190 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 se répartissent comme suit, selon le type de régime et le groupe d'âge :

Groupe d'âge	Régime de base	Régime particulier	Total	
- de 20 ans	470	279	749	0,6%
20 - 24 ans	7 220	3 565	10 785	8,3%
25 - 29 ans	27 109	8 527	35 636	27,6%
30 - 34 ans	37 251	10 134	47 385	36,7%
35 - 39 ans	19 396	5 575	24 971	19,3%
40 - 44 ans	5 280	2 077	7 357	5,7%
45 ans et +	1 509	798	2 307	1,8%
Total	98 235	30 955	129 190	100,0%

Cumulatif depuis le 1^{er} janvier 2014 (suite) :

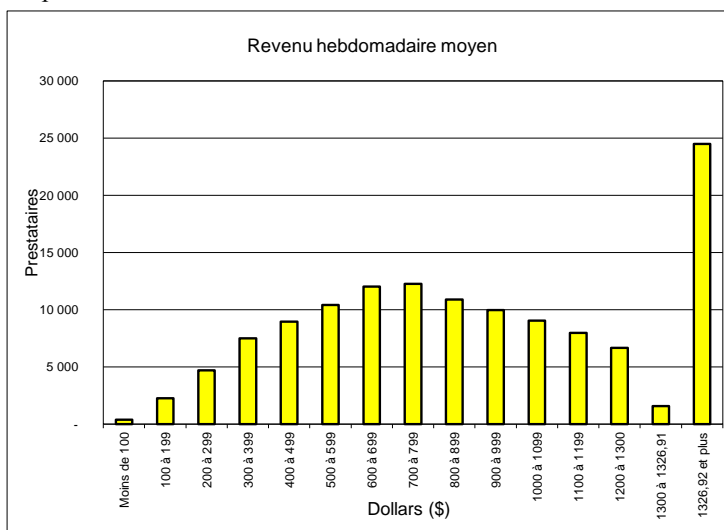
► Un peu plus de la moitié des prestataires se retrouvent dans trois régions du Québec :

- Montréal, avec 28 742 prestataires (22,2%);
- Montréal, avec 24 957 prestataires (19,3%);
- Capitale-Nationale, avec 12 791 prestataires (9,9%);

► Les travailleurs autonomes et mixtes qui ont eu un enfant (naissance ou adoption) peuvent bénéficier du Régime québécois d'assurance parentale; 5,5 % des nouveaux prestataires de 2014 correspondent à cette catégorie de travailleurs.

	2013	%	2014	%
Salariés	122 248	94,5%	122 046	94,5%
Autonomes	4 549	3,5%	4 116	3,2%
Mixtes	2 605	2,0%	3 028	2,3%
Total	129 402	100,0%	129 190	100,0%

► Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, sur l'ensemble des nouveaux prestataires admis au régime, 105 356 prestataires (81,6%) avaient un revenu hebdomadaire moyen de 500 \$ et plus.



► Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, les prestations hebdomadaires moyennes versées pour chacune des catégories du plan de prestation se répartissent comme suit :

Type de prestation	Prestation moyenne hebdo (\$)
Maternité	507,04
Paternité	602,65
Parentale	479,39
Adoption	586,54

► Le Régime québécois d'assurance parentale prévoit un montant additionnel à verser aux familles à faible revenu si le revenu familial net est inférieur à 25 921 \$. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, 6 973 (5,4%) nouveaux prestataires ont vu leurs prestations majorées d'un montant hebdomadaire moyen de 35,99 \$.

► Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, le Régime québécois d'assurance parentale a servi 212 404 prestataires.

De ce nombre 164 295 (77,4%) sont sous le régime de base et 48 109 (22,6%) sous le régime particulier.

¹ La comparaison avec l'année précédente doit être faite avec réserve. En effet, le versement des prestations du régime débute le dimanche et le nombre de dimanches peut varier à chaque mois.

² Les naissances multiples comptent pour un seul événement au Régime québécois d'assurance parentale.